

Mandat

Assemblée Générale 2023

Dimanche 19 mars 2023 à 10h00 (Accueil à partir de 9h15)
CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy (03)

Pour Association Sportive

Je soussigné (e)

Président(e) de l'Association Sportive :Numéro club :

Donne pouvoir à.....

Membre de l'Association Sportive et à jour de sa licence 2023.

1) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes
du **19 mars 2023**

3) et prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Fait à Le

Signature précédée de la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR » et cachet de l'AS.